



Elections Présidentielles 2017

1. Propositions des candidat-es

2. Analyse en creux des programmes

3. Les propositions par thèmes (Violences, corps des femmes, autonomie financière, contexte général)

Compilations des programmes des candidat-es

EGALITE FEMMES HOMMES

NATHALIE ARTHAUD

Trois textes...

Droits des femmes

La lutte contre l'oppression des femmes fait partie de notre combat de militants communistes révolutionnaires.

Je suis fière d'appartenir à la première organisation politique qui ait présenté une femme, Arlette Laguiller, à l'élection présidentielle de 1974. Aucun des partis de la bourgeoisie n'avait eu ce courage jusque-là. Et encore aujourd'hui, ils sont bien incapables, malgré toutes les lois censées les y obliger, d'assurer aux femmes la place qui devrait leur revenir.

Il faut croire que, dans cette société, il faut être révolutionnaire pour mener le combat pour les droits des femmes d'une manière conséquente !

Pour imposer la reconnaissance de leurs droits, même le droit élémentaire de s'exprimer en votant, les femmes ont été obligées de se mobiliser. La France n'a reconnu ce droit aux femmes qu'en 1944... bien après la Turquie !

Et aujourd'hui encore cette lutte doit se poursuivre contre ceux qui régulièrement tentent de remettre en cause le droit à l'avortement et contre toutes les violences faites aux femmes.

Bien des lois ont été votées pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mais rien n'est fait pour qu'elles soient appliquées. Le patronat sous-paie les femmes, car il s'appuie sur toutes les inégalités pour tirer les salaires et les conditions de travail vers le bas et diviser le monde du travail. Les travailleuses ont un rôle essentiel dans le combat de leur classe contre le capitalisme.

Lutte ouvrière et les combats féministes

Nous avons été, et sommes toujours, partie prenante des divers combats féministes : nous avons participé au Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), dans les années 1970 ; nous nous opposons aujourd'hui à ceux qui remettent en cause le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; nous nous opposons aussi aux pressions pour le port du voile et aidons, dans la mesure de nos moyens, les femmes qui veulent rejeter ce symbole de soumission.

Dans notre organisation, nous faisons une place pleine et entière aux femmes, y compris à sa direction. En 1974, nous avons choisi de présenter une femme à l'élection présidentielle. Arlette Laguiller se faisait d'abord la porte-parole des travailleurs, mais elle a aussi dénoncé l'absence des femmes à des postes de responsabilité dans la vie sociale et politique, l'inégalité des salaires, l'interdiction de l'avortement. Et nous avons choisi de nouveau une femme, Nathalie Arthaud, pour être notre porte-parole nationale et nous représenter, notamment, lors de l'élection présidentielle de 2012.

Nous sommes convaincus que l'inégalité sociale entre hommes et femmes n'est pas naturelle ou pas innée, mais qu'elle est le produit de l'histoire des sociétés humaines, et est liée en particulier à l'apparition de la propriété privée. Par conséquent, l'oppression de la femme prendra fin un jour, mais elle ne pourra être totale qu'avec la disparition de l'exploitation capitaliste, c'est-à-dire l'avènement du socialisme. Et réciproquement : la révolution et le passage au socialisme ne seront pas possibles sans la participation des femmes des classes populaires. Le combat pour le socialisme et la lutte contre l'oppression de la femme sont ainsi étroitement liés.

A propos de la prostitution

Réponse à des courriers reçus pendant la campagne

En tant que militante d'une organisation qui défend le droit des femmes, je suis étrangère au marché du sexe. La prostitution existe bien depuis des siècles, non pas parce qu'elle serait « le plus vieux métier du monde », mais parce qu'elle est liée à l'existence de sociétés d'exploitation où tout peut devenir une marchandise. Et depuis, elle est le corollaire de l'oppression des femmes, considérées principalement comme des objets de reproduction et d'assouvissement des désirs sexuels.

Quant à savoir si c'est un « métier » ou pas, c'est un faux débat, qui masque le fait que dans cette société d'inégalités, de chômage, de toute puissance des uns, la prostitution n'est pour une grande majorité pas un choix. Pour que la prostitution n'ait plus lieu d'être il faudrait des relations égalitaires entre les individus qui veulent avoir des rapports sexuels et bien sûr aucune contrainte économique ou physique amenant un des deux partenaires - et c'est presque toujours une femme - à recevoir de l'argent pour ça. Aujourd'hui au contraire, les effets de la crise économique favorisent la prostitution dans les milieux modestes.

Prôner la liberté de se prostituer c'est nier la réalité de cette barbarie car la prostitution est majoritairement l'œuvre de réseaux de traites de femmes. Les prostituées en France, pour leur grande majorité, sont étrangères, vendues, battues, droguées et violées maintes fois avant d'être jetées dans ce calvaire. Elles se retrouvent soumises à leurs esclavagistes, seules, et connaissent les pires difficultés physiques et psychologiques pour s'échapper. Non seulement l'État ne les aide pas suffisamment, ne leur offre ni papiers définitifs ni secours officiels efficaces, mais il continue d'en faire des coupables.

Il y a une grande hypocrisie de la part des gouvernants de viser la prostitution de rue visible mais ne lutter ni contre le proxénétisme ni contre la prostitution cachée. Du coup, les lois sur le racolage passif comme la loi sur la pénalisation des clients amènent les prostituées à baisser leur prix ou à accepter des rapports non protégés pour convaincre les clients hésitants, à se cacher davantage ce qui leur fait courir de vrais dangers. La loi ne les protège pas alors qu'une lutte implacable serait nécessaire contre les proxénètes, les violeurs, tous ceux qui soumettent par la violence les femmes à des actes contraints.

Il faut en même temps faire en sorte que celles et ceux qui pratiquent la prostitution ne soient pas marginalisés au point d'être mis en danger par la maladie, le mépris, la violence, les mauvais traitements, le manque de formations, l'impossibilité d'apprendre la langue du pays.

Les prostituées ont des droits, doivent les connaître et pouvoir les exercer. Elles doivent pouvoir être suivies médicalement et bénéficier de toutes les aides sociales.

Je suis donc pour mettre en place de véritables moyens financiers et humains dans l'hébergement et le suivi social des mineurs isolés et des jeunes exclus, notamment LGBT, augmenter les moyens alloués à l'hébergement d'urgence, à la protection et à la prise en charge des victimes de violences, en particulier sexuelles et conjugales, notamment dans l'accès à un logement sécurisé, augmenter les montants et possibilités d'accès aux bourses étudiantes.

Je suis bien sûr favorable à la régularisation de tous les sans papiers.

Je me félicite par ailleurs de la fin des tabous et de la réprobation publique concernant la transsexualité et de façon générale je soutiens toutes les propositions permettant de faciliter les démarches administratives et de donner les mêmes droits à tous.

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

Combat pour les femmes

Lutte contre les violences physiques et psychologiques faites aux femmes

- **Libérer les femmes des « prisons textiles » dans les universités, les hôpitaux et les entreprises** par le bannissement de tous signes d'appartenance religieuse dans ces lieux comme cela a été fait à l'École
- **Créer un centre d'hébergement d'urgence par intercommunalité** pour répondre à la détresse des femmes victimes de violences, à l'image de l'action réussie de Yerres qui a mis à disposition 7 logements gérés par l'association LEA
- **Mettre à disposition un nombre suffisant de téléphones « touche grand danger »**, pour qu'il n'y ait plus de femmes qui meurent sous les coups
- **Renforcer les sanctions contre les propos et images misogynes allant jusqu'à l'appel à la violence**, notamment dans les chansons

- **Mettre en place un vrai plan de lutte contre le harcèlement**, notamment dans la rue, avec la création d'une amende spécifique dissuasive en plus des peines de prison
- **Mettre en place des peines planchers d'une implacable sévérité envers les auteurs de violences conjugales ou pas faites aux femmes**
- **Aider les femmes victimes des réseaux de prostitution à retrouver leur liberté** (aide aux associations, lutte contre les trafics...)
- **Favoriser les campagnes d'information sur la contraception réalisées par le Planning familial y compris auprès des jeunes au lycée**
- **Instaurer un service national civique et militaire mixte** (femmes et hommes ensemble) de trois mois, au cours duquel les jeunes auront droit à un passage du permis de conduire

Egalité dans les entreprises et conciliation vie privée / vie professionnelle

- **Créer un label « F – H » permettant un allongement de cotisations pour les entreprises respectant l'égalité salariale**
- **Mettre en place un droit à la formation suite à un congé maternité ou congé parental** pour faciliter les évolutions professionnelles
- **Infléchir la politique de santé publique afin que l'offre de soins spécifiques aux femmes (gynécologie, maternité, accès à l'IVG, fréquence des tests de dépistage et de contrôle...) soit correctement assurée**

Egalité devant la retraite

- **Améliorer la protection des conjointes de commerçants, artisans et agriculteurs** qui ont œuvré à l'activité de leur conjoint en validant plus souplesment leurs trimestres de cotisation vieillesse

Dans le reste de son programme

- **Parvenir à l'égalité Femmes/Hommes au travail en 5 ans** : alléger les cotisations pour les entreprises respectant l'égalité salariale, puis instaurer progressivement un malus contre les mauvaises pratiques
- **Porter à 40 ans la prescription de l'action publique et des peines pour les crimes**
- **Créer un statut de « victime en danger »** pour toutes les personnes victimes de violences, ou de manière générale, d'atteintes à la personne (menaces, harcèlement...) susceptibles de subir de nouveau ces actes, notamment en raison de la proximité de l'agresseur (conjoint, voisin...)
- Garantir la filiation biologique père/mère et renforcer l'interdiction pénale de la GPA

FRANCOIS FILLON

Mesures en direction des mères isolées

Solutions économiques

- **L'accès prioritaire aux logements sociaux pour les femmes isolées**
- **La déduction fiscale ou la réduction des charges des gardes d'enfants** qui grèvent le budget des femmes seules ayant des enfants à charge. De nombreuses femmes cessent de travailler car le cumul entre le montant de la garde d'enfants et des impôts, associé au stress de leur situation, ne leur permet plus de le faire.
- **Le maintien de l'enveloppe des aides fiscales et sociales destinée aux particuliers-employeurs pour les emplois familiaux**
- **Mieux faire connaître les aides existantes pour faciliter le retour dans l'emploi** : l'allocation personnalisée de retour à l'emploi (APRE) ou l'aide à la garde d'enfants

L'enjeu fondamental du développement des modèles de gardes d'enfants

- **L'accès prioritaire aux crèches pour les familles monoparentales**
- **La flexibilisation des horaires des structures de garde**

- **L'assouplissement de la réglementation pour l'ouverture de crèches et haltes-garderies** : une simplification des exigences de formation du personnel et des contraintes réglementaires actuelles doit être engagée
- **La mise en œuvre de dispositifs incitatifs pour encourager les entreprises de plus de 50 salariés à créer leur propre crèche d'entreprise**
- **Le développement d'une politique volontariste et incitative d'accompagnement pour toutes les entreprises privées qui développent des crèches**
La solidarité et le lien intergénérationnel dans l'intérêt de tous
- **La création d'une grande plate-forme d'échange intergénérationnel sous la supervision de l'Etat** pour venir en aide aux « mères isolées » dans leur quotidien. Cette initiative basée sur le renforcement du lien intergénérationnel permettrait à des seniors de décharger ces dernières de certaines activités sur leur temps de travail (garde d'enfants, aide aux devoirs...).
- **Le renforcement des dispositifs d'aide aux associations qui apportent un soutien matériel aux femmes (notamment aux femmes seules) par des aides ménagères, du tutorat, des cours de soutien...**

L'engagement professionnel dans de bonnes conditions

- **Le développement des dispositifs incitatifs pour encourager les entreprises à développer le télétravail, plus accessible pour les femmes seules**
- **La création de dispositifs de formation conciliables avec le mode de vie et les contraintes des femmes seules**

La nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et de garantir la protection des enfants

1. Lutter contre les violences faites aux femmes

Éducation et prévention

- **Développer l'hébergement d'urgence à destination des femmes victimes de violences en veillant à ce qu'elles puissent réintégrer leur logement dans les délais les plus brefs**
- **Encourager les femmes à porter plainte et mettre en place un cadre sécurisant.** Faire en sorte que dans tous les commissariats chaque femme qui vient porter plainte dans le cadre d'une agression sexuelle puisse être entendue de façon certaine par une interlocutrice féminine si elle le désire
- **Renforcer les dispositifs de signalement du harcèlement sexuel dans les entreprises.** Le comportement des hommes s'est modifié dans les sociétés privées compte tenu de la législation mais il existe encore des endroits où les femmes, par peur de représailles, ne peuvent pas dénoncer le sexisme ambiant. L'Etat doit les aider
- **Effectuer dès l'école primaire un travail de pédagogie sur le respect des femmes avec la création d'un modèle inspirant d'égalité homme/femme.** Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes de la valeur de l'égalité homme/femme. Ces communications seront proposées dans les écoles (avec ou hors contrat) et créées en collaboration avec des jeunes en utilisant leurs codes et leurs outils (SMS, vidéos, réseaux sociaux)

Renforcer et adapter l'arsenal répressif

- **Augmenter les délais de prescription de plainte pour les femmes victimes d'agression sexuelle** qui mettent souvent du temps à porter plainte. Il faut en moyenne 16 ans pour qu'une victime parle. En matière de viol, le délai en France est de dix ans à partir du jour où l'infraction a été commise. Sauf si la victime est mineure : dans ce cas le délai de prescription commence à courir à partir du jour où la victime est majeure, et sa durée est de vingt ans. Si ce délai de prescription est aussi de dix ans en Belgique et en Italie, en revanche il est plus long dans tous les autres pays. Quinze ans au Danemark, en Espagne, en Pologne ainsi qu'en Suisse, et vingt ans en Allemagne et aux Pays-Bas. En Angleterre et au pays de Galles, les infractions les plus graves sont imprescriptibles.
- **Sanctionner d'une amende aggravée toutes les incivilités commises à l'égard des femmes dans l'espace public et les transports en commun** (insultes, remarques déplacées, sifflements, harcèlement de rue...).

2. L'islam radical, une menace qui cible les femmes

- **Supprimer les aides à toutes les associations qui ne respectent pas l'égalité homme/femme, la mixité, la liberté**
- **Intensifier les contrôles des professeurs et des enfants qui sont scolarisés dans des écoles hors-contrat et qui ne respectent pas, notamment, les principes républicains de l'égalité homme/femme**
- **Interdire les prêches qui portent une atteinte grave au principe d'égalité homme/femme et sanctionner pénalement ces atteintes. Appliquer fermement les dispositions qui permettent de fermer les lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos constituant une provocation à la haine ou à la violence (article 8 de la loi sur l'état d'urgence) et interdire les prêches en arabe.**
- **Faire respecter la loi qui interdit le port de la burqa**
- **Aider les associations de mères qui luttent dans les quartiers contre la radicalisation de leurs enfants, et aider plus globalement les associations qui luttent pour défendre l'égalité homme/femme.**

3. Protéger nos enfants contre la violence

- **Vérifier chaque année le casier judiciaire de toute personne embauchée dans un secteur professionnel en relation avec des mineurs et obliger à un traitement judiciaire rapide des dossiers impliquant des mineurs.**
- **Prévoir la présence de référents formés sur ce type de problème dans toutes les écoles de manière à sensibiliser les enfants et à repérer d'éventuels abus.**
- **Suivre les actions de services éducatifs confiés aux départements pour qu'un traitement efficace et égalitaire s'applique aux mineurs en danger sur tout le territoire**
- **Faire de la non-assistance à mineur en danger une circonstance aggravante du délit de non-assistance à personne en danger.**
- **Lancer une mission ayant pour objet de bloquer l'accès des mineurs aux sites et vidéos pornographiques**, en concertation avec les fournisseurs d'accès internet, les opérateurs de téléphonie mobile, les hébergeurs, la CNIL, les associations familiales ou de protection de l'enfance et les organismes concernés. Il s'agit là de faire respecter, dans les faits, la législation interdisant ces programmes aux moins de 18 ans, tout en veillant au respect de la vie privée.

L'égalité homme/femme, un combat encore et toujours d'actualité

- **Renforcer les contrôles destinés à veiller au respect des dispositifs de parité homme / femme et faire appliquer la loi sur l'égalité des salaires.**
- **Mener des campagnes de sensibilisation pour informer sur l'accès à la mixité des métiers et l'ouverture à toutes les filières (technique, scientifique, numérique).**
- **S'engager pour que les investitures politiques ne se décident plus par cooptation mais au mérite.**
- **Appliquer une tolérance zéro du sexisme en politique.**
- **S'engager à mettre en place des mesures législatives et une politique pénale pour exclure de leur mandat et rendre inéligible tout élu ou membre de l'exécutif dans les cas de harcèlement sexiste ou d'agressions sexuelles avérées.**
- **Augmenter les amendes en cas de non-respect des obligations paritaires par les organisations politiques**

BENOIT HAMON

- **Création d'un corps de contrôle anti discriminations** qui vérifiera régulièrement les pratiques des structures publiques et privées en matière de discrimination (d'égalité femmes-hommes, accessibilité pour les personnes handicapées, discriminations à l'embauche et plafond de verre, traitement inéquitable des clients ou usagers...)
- **Augmentation du délai de prescription du viol à 20 ans**

- Respect des règles de parité en politique

Pénalisation plus sévère des partis qui ne respectent pas l'obligation de parité dans les candidatures aux législatives par des amendes réellement dissuasives

- Extension du congé paternité

Alignement sur le congé post natal dont bénéficient les mères

- Plus de centre d'accueil du planning familial

Réouverture des centres d'accueil du Planning Familial dans toute la France

- Extension de la PMA aux femmes seules et aux couples homosexuels

- Doublement du budget du ministère dédié aux droits des femmes

Financement notamment par des amendes infligées aux partis politiques ne respectent pas la parité

- Création d'un service public de la petite enfance

Les jeunes parents, et notamment les mères isolées, doivent pouvoir bénéficier d'un service public de garde d'enfants en cas d'horaires décalés.

- Respect de l'égalité salariale femmes-hommes

Renforcement des sanctions inscrites dans la loi en cas de non-respect de l'égalité salariale

MARINE LE PEN

• Défendre les droits des femmes: lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale.

• Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA et réserver la PMA comme réponse médicale aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.

• Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles. Réorganiser et améliorer les politiques d'aide sociale à l'enfance.

EMMANUEL MACRON

Objectif 1 : Aider les femmes à concilier vie familiale et vie professionnelle

Pour l'émancipation des femmes

• Défense du droit à l'IVG contre toutes les attaques qu'il subit

• Obligation pour les communes de publier en ligne leurs critères d'attribution des places de crèche, puis à mettre en place systématiquement un système de cotation des demandes. Dans le même temps, soutien de l'effort massif de construction de places de crèche.

• Création d'un congé de maternité unique garanti pour toutes les femmes quel que soit leur statut (salarisée, entrepreneuse, intermittente, non-salarisée, statu multiple...) aligné sur le régime le plus avantageux

Une politique familiale et fiscale plus incitative pour les femmes qui souhaitent travailler

• Création d'une option d'individualisation de l'impôt sur le revenu

Objectif 2 : Permettre aux femmes de vivre de leur travail

• Accélérer l'égalité professionnelle et salariale dans les grandes entreprises, le Défenseur des Droits aura pour mission de favoriser les opérations de contrôle aléatoires et imprévus à grande échelle sur les politiques salariales et de ressources humaines, et de rendre publics les résultats

• Mise en œuvre de la parité dans les nominations des grands postes de l'Etat (agences et directeurs d'administration)

Objectif 3 : Lutter sans relâche contre le harcèlement et les agressions qui touchent les femmes

- **Lancement dès la 1^{ère} année du quinquennat d'une campagne nationale de communication et de sensibilisation sur le sujet du harcèlement et des violences faites aux femmes**
- **Augmentation du montant des amendes pour incivilité** pour que le harcèlement ne soit plus toléré dans l'espace public. Elles seront exigées immédiatement.
- **Accélération de la généralisation du téléphone d'alerte** pour secourir plus rapidement les victimes de violence

JEAN-LUC MELENCHON

Projet structuré autour de trois « grandes ambitions » :

1. Egalité et autonomie au cœur de l'émancipation

- **Étendre à toutes les entreprises l'obligation d'adopter un plan contre les inégalités de salaires et de carrière entre femmes et hommes, avec obligation de résultat.**
En cas de non-respect de ce plan, supprimer les subventions, les aides publiques et l'accès aux marchés publics, et augmenter les sanctions financières et pénales.
- **Revaloriser les métiers occupés majoritairement par des femmes.**
- **Supprimer le travail partiel contraint** : le CDI à temps complet doit être la règle, l'emploi statutaire la norme.
- **Obliger les entreprises à observer un pourcentage égal femmes-hommes en formation et un plan de rattrapage**
- **Mettre fin au quotient conjugal** en accordant un droit d'option aux couples qui souhaitent le conserver.
- **Instaurer des congés parentaux de durée identique entre les parents**
- **Créer un service public unique d'accueil de la petite enfance et ouvrir 500 000 places en crèche et modes de garde adaptés dans les cinq ans**

- **Mettre en place un vaste plan de formation et de recrutement des professionnel-les de la petite enfance**
- **Attribuer des moyens nécessaires à la protection maternelle et infantile** afin d'assurer le suivi des familles et enfants avant et après la naissance
- **Défendre un service public pour le 3^{ème} et le 4^{ème} âge réparti sur l'ensemble du territoire** en considérant que la perte d'autonomie doit relever de la sécurité sociale et que cette tâche est actuellement principalement à la charge des femmes

2. Mon corps m'appartient

Pour une politique de santé égalitaire :

- **Constitutionnaliser le droit à l'intégrité physique, incluant l'interdiction de marchandisation du corps humain et la garantie du droit à la contraception et à IVG**
- **Redonner des moyens aux associations locales d'accueil, d'écoute, d'hébergement et d'accompagnement des femmes** (les plannings familiaux notamment)
- **Permettre un accès à la contraception et à l'avortement garanti dans les faits** (remboursement intégral de tous les moyens de contraception, ouverture d'un centre IVG dans chaque hôpital, remise des pilules d'urgence par les infirmières des établissements scolaires, possibilité de choisir le mode d'IVG, etc.)
- **Organiser des campagnes nationales « Sexualité, Contraception, Avortement »**
- **Mener le combat au niveau européen pour que l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE) reconnaissent le droit à l'avortement**
- **Garantir une prise en charge digne pendant la grossesse et l'accouchement**
- **Imposer un plan de lutte et de prévention contre les MST et promouvoir des politiques de santé sexuelle et reproductive émancipatrice pour les personnes**
- **Reconnaître le droit à la PMA pour toutes les femmes**

Contre les violences :

- **Instaurer une véritable loi-cadre en lien avec les associations du mouvement féministe**
- **Renforcer la politique de logements prioritaires et d'hébergements d'urgence pour les femmes en danger et garantir des mesures d'urgence telles que la mise à l'écart du domicile du conjoint violent**
- **Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation permanentes dans les services publics et les médias**
- **Assurer une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention pour tou-te-s les professionnel-le-s concerné-es (santé, police, justice, éducation nationale, services sociaux) et mettre en place une antenne spécialisée dans la réception de plaintes pour violences sexistes et sexuelles dans tous les commissariats**
- **Mettre en œuvre un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail** : formation des salarié-es, durcissement des sanctions à l'égard des employeur/ses, formations des syndicats, de la médecine du travail, du personnel encadrant, des inspecteur/trices-s du travail, des représentant-es aux prud'hommes, de la justice, etc.
- **Octroyer le statut de réfugiée pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes**
- **Interdire les déqualifications des violences sexuelles et refuser la médiation pénale en cas de violences sexuelles**
- **Abolir le principe de prescription pour les crimes à caractère sexuel**
- **Développer un plan de lutte contre le harcèlement de rue et dans les transports**
- **Mettre en œuvre une politique réelle de lutte contre les violences liées à la prostitution** : suppression de toutes formes de répression à l'encontre des personnes prostituées, attribution de papiers à toutes les victimes de la traite et développement de véritables moyens financiers pour aider les femmes prostituées, avec des budgets suffisants, notamment pour financer les parcours de sortie du système prostitutionnel.

3. En finir avec le sexisme

- **Voter une loi contre le sexisme**
- **Donner, dans le cadre du mariage, le même statut aux noms de jeune fille et de jeune homme**
- **Mettre en œuvre une politique résolue de féminisation des titres et des textes officiels**
- **Supprimer la catégorisation masculin/féminin dans tous les documents officiels**
- **Garantir l'égalité entre le sport féminin et masculin**, y compris en matière de diffusion à la télévision
- **Garantir que tout gouvernement soit paritaire et que les ministères régaliens ne soient pas réservés aux hommes**. Nous prendrons également des dispositions afin que les exécutifs de nos institutions soient présidés autant par des hommes que par des femmes
- **Donner une formation spécifique conséquente à l'approche genrée aux enseignant-es, aux travailleur/euses sociaux, aux acteur/trices de la formation professionnelle et aux fonctionnaires**
- **Soutenir les recherches sur les pratiques pédagogiques, et développer une culture et une pédagogie de l'égalité**
- **Mener des politiques pour déconstruire les représentations sexuées des métiers**
- **Renforcer l'éducation sexuelle à l'école en donnant des moyens suffisants à l'Éducation nationale et à ses partenaires associatifs**

Pour une 6^{ème} République égalitaire

- **garantie de la mise en place d'une Assemblée constituante strictement paritaire**
- **inscription dans la Constitution de l'égalité de conditions entre les femmes et les hommes dans les institutions politiques, administratives, économiques, syndicales et associatives**

PHILIPPE POUTOU

- **L'avortement et la contraception libres, gratuits et accessibles, des centres IVG et des maternités partout sur le territoire**
- **L'allongement du délai légal de l'IVG à 24 semaines**
- **L'égalité des salaires, la fin de la précarité, la réduction du temps de travail pour touTEs**
- **Des moyens pour accueillir les femmes victimes de violences** (logement, formation des personnels qui y sont confrontés)
- **La régularisation de touTEs les sans papiers**
- **L'asile pour les femmes victimes de violences**
- **L'accès immédiat aux soins pour toutEs**
- **L'annulation des réformes néolibérales (Hirsch, Touraine...) dans le domaine de la santé publique**
- **L'abrogation des lois discriminant et stigmatisant les femmes musulmanes**
- **Une éducation non sexiste**

FRANCOIS ASSELINEAU / JACQUES CHEMINADE / JEAN LASSALLE

Rien sur les droits des femmes...

Analyse en creux des programmes des candidat-e-s présentant des propositions pour l'égalité femmes/hommes, à propos d'éléments revendicatifs portés quotidiennement par les femmes,
au travail et hors travail :
ce qui n'est pas du tout abordé par les candidat-e-s

Développement des services de Protection Maternelle et Infantile

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Poutou

Procréation médicalement assistée pour les femmes hors motif de stérilité

Asselineau, Cheminade, Fillon, Lassalle, Le Pen, Macron

Un vrai ministère des droits des femmes

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Lassalle, Le Pen, Macron

Amélioration des subventions aux associations

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Lassalle, Le Pen, Macron, Poutou

S'engager dans la mise en œuvre des directives de l'UE pour l'égalité et pour l'élargissement des plans d'action de l'UE

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron,

Actions spécifiques pour l'autonomie des femmes migrantes

Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron

Actions pour l'égalité d'accès à la formation professionnelle

Artaud, Asselineau, Cheminade, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Poutou

Actions pour l'égalité dans les métiers de la création

Abordé dans aucun programme

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Mélenchon, Poutou

Prostitution

Hamon, Macron, Poutou

Mise en place de tribunaux dédiés aux violences conjugales

Abordé dans aucun programme

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Mélenchon, Poutou

Formation spécifiques des professionnels (santé, justice, police, inspection du travail) sur les violences conjugales

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Mélenchon

En finir avec le masculin systématiquement dominant dans l'écriture des textes officiels

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Poutou

Actions pour l'égalité femmes/hommes dans les pratiques sportives

Artaud, Asselineau, Cheminade, Dupont Haignan, Fillon, Hamon, Lassalle, Le Pen, Macron, Poutou

Analyse des programmes par thématiques (Violences, Autonomie financière, corps des femmes, contexte général)

VIOLENCES

SENSIBILISATION

Macron

Nous lancerons dès la première année du quinquennat une campagne nationale de communication et de sensibilisation sur le sujet du harcèlement et des violences faites aux femmes.

HÉBERGEMENT

Dupont Aignan

Créer un centre d'hébergement d'urgence (par intercommunalité) pour répondre à la détresse des femmes victimes de violences, à l'image de l'action réussie de Yerres qui a mis à disposition 7 logements gérés par l'Association LEA.

Fillon

Développer l'hébergement d'urgence à destination des femmes victimes de violences : initier un recensement du nombre de places disponibles, affirmer le principe d'un fonds réservataire de 2% pour les femmes victimes de violences, quand l'Etat est bailleur de logements sociaux.

Hamon

Pour LUTTER CONTRE LES VIOLENCES faites aux femmes, je créerai 4 500 places d'hébergement spécialisé

Poutou

Des moyens pour accueillir les femmes victimes de violences (logement, formation des personnels qui y sont confrontés...)

TELEPHONE GRAND DANGER

Dupont Aignan

Mettre à disposition un nombre suffisant de téléphones « touche grand danger », pour qu'il n'y ait plus de femmes qui meurent sous les coups (121 en 2013 !)

Macron

Nous accélérerons la généralisation du téléphone d'alerte pour secourir plus rapidement les victimes de violence. Ce dispositif, expérimenté dans plusieurs départements, a déjà sauvé des vies.

LUTTE CONTRE LE SEXISME

Dupont Aignan

Renforcer les sanctions contre les propos et images misogynes allant jusqu'à l'appel à la violence, notamment dans les chansons.

Hamon

Pour LUTTER CONTRE LE SEXISME, je doublerai les moyens à disposition du ministère des Droits des femmes, pour mieux soutenir les associations et mener des campagnes de sensibilisation.

Poutou

Une éducation non sexiste

HARCELEMENT**Dupont Aignan**

Mettre en place un vrai plan de lutte contre le harcèlement, notamment dans la rue , avec la création d'une amende spécifique dissuasive en plus des peines de prison.

Macron

Nous ne tolérerons plus les incivilités.

Le harcèlement des femmes, les insultes, la dégradation du mobilier urbain, les crachats... Ces incivilités seront punies d'amendes immédiates et dissuasives.

Nous augmenterons le montant des amendes pour incivilité pour qu'enfin le harcèlement ne soit plus toléré dans l'espace public. Elles seront exigées immédiatement.

LUTTE CONTRE LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL ET LA TRAITE**Arthaud**

La prostitution existe bien depuis des siècles, non pas parce qu'elle serait « le plus vieux métier du monde », mais parce qu'elle est liée à l'existence de sociétés d'exploitation où tout peut devenir une marchandise. Et depuis, elle est le corollaire de l'oppression des femmes, considérées principalement comme des objets de reproduction et d'assouvissement des désirs sexuels.

Il y a une grande hypocrisie de la part des gouvernants de viser la prostitution de rue visible mais ne lutter ni contre le proxénétisme ni contre la prostitution cachée. Du coup, les lois sur le racolage passif comme la loi sur la pénalisation des clients amènent les prostituées à baisser leur prix ou à accepter des rapports non protégés pour convaincre les clients hésitants, à se cacher davantage ce qui leur fait courir de vrais dangers.

Les prostituées ont des droits, doivent les connaître et pouvoir les exercer. Elles doivent pouvoir être suivies médicalement et bénéficier de toutes les aides sociales.

Je suis donc pour mettre en place de véritables moyens financiers et humains dans l'hébergement et le suivi social des mineurs isolés et des jeunes exclus, notamment LGBT, augmenter les moyens alloués à l'hébergement d'urgence, à la protection et à la prise en charge des victimes de violences, en particulier sexuelles et conjugales, notamment dans l'accès à un logement sécurisé, augmenter les montants et possibilités d'accès aux bourses étudiantes.

Je suis bien sûr favorable à la régularisation de tous les sans papiers.

Je me félicite par ailleurs de la fin des tabous et de la réprobation publique concernant la transsexualité et de façon générale je soutiens toutes les propositions permettant de faciliter les démarches administratives et de donner les mêmes droits à tous

Dupont Aignan

Aider les femmes victimes des réseaux de prostitution à retrouver leur liberté (aide aux associations, lutte contre les trafics, etc.).

Mélenchon

Donner la priorité au démantèlement des trafics (drogues, armes, prostitution, êtres humains...) et à la lutte contre la délinquance financière, la corruption et le terrorisme

DROIT D'ASILE

Poutou

L'asile pour les femmes victimes de violences

ACCES AUX SOINS

Poutou

L'accès immédiat aux soins pour toutEs.

REPRESSION DES VIOLENCES

Dupont Aignan

Mettre en place des peines planchers d'une implacable sévérité envers les auteurs de violences conjugales ou pas faites aux femmes

Fillon

Sanctionner d'une amende aggravée toutes les incivilités commises à l'égard des femmes dans l'espace public et les transports en commun (insultes, harcèlement de rue...).

Encourager les femmes à porter plainte et mettre en place un cadre sécurisant. Faire en sorte qu'il y ait un référent formé dans chaque commissariat de police et dans chaque gendarmerie pour accueillir les femmes qui viennent porter plainte pour agression sexuelle ou viol.

Le Pen

Rétablissement des peines plancher et de la double peine (en général)

Hamon

Les plaintes seront mieux traitées, les poursuites systématiques et les délais de justice réduits. J'en ferai une priorité nationale de mon mandat

Macron

Toute peine prononcée sera exécutée.

PRISE EN COMPTE DES VICTIMES

Hamon

J'inscrirai dans le Code de procédure pénal un DROIT DE LA VICTIME définissant l'ensemble des droits reconnus à celle-ci lors de son procès. Le recouvrement des indemnités qui leur sont accordées doit être favorisé par la mise en place d'un fonds dédié

Nous étendrons l' ACTION DE GROUPE, et les délais d'instruction et d'exécution seront réduits.

LUTTE CONTRE LE SEXISME EN POLITIQUE

Fillon

Lutter de manière implacable contre le sexisme en politique, en appliquant une tolérance zéro et en s'engageant à mettre en place des mesures législatives et une politique pénale pour exclure de son mandat et rendre inéligible tout élu ou membre de l'exécutif en cas de condamnation pour harcèlement sexiste ou agressions sexuelles.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Casier judiciaire

Fillon

Vérifier systématiquement au moment de l'embauche le casier judiciaire de toute personne exerçant dans un secteur professionnel en relation avec des mineurs et obliger à un traitement judiciaire rapide des dossiers impliquant des mineurs.

Non assistance à mineur en danger

Fillon

Faire de la non-assistance à mineur en danger une circonstance aggravante du délit de non-assistance à personne en danger.

Accès à la pornographie

Fillon

Lancer une mission ayant pour objet de bloquer l'accès des mineurs aux sites et vidéos pornographiques, en concertation avec les fournisseurs d'accès internet, les opérateurs de téléphonie mobile, les hébergeurs, la CNIL, les associations familiales ou de protection de l'enfance et les organismes concernés. Il s'agit là de faire respecter, dans les faits, la législation interdisant ces programmes aux moins de 18 ans, tout en veillant au respect de la vie privée.

Livret thématique France Insoumise

Instaurer une véritable loi-cadre en lien avec les associations du mouvement féministe.

Renforcer la politique de logements prioritaires et d'hébergements d'urgence pour les femmes en danger et garantir des mesures d'urgence telles que la mise à l'écart du domicile du conjoint violent.

Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation permanentes dans les services publics et les médias.

Assurer une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention pour tou·te·s les professionnel·le·s concerné·e·s (santé, police, justice, éducation nationale, services sociaux) et mettre en place une antenne spécialisée dans la réception de plaintes pour violences sexistes et sexuelles dans tous les commissariats

Mettre en œuvre un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail : formation des salarié·e·s, durcissement des sanctions à l'égard des employeur·se·s, formations des syndicats, de la médecine du travail, du personnel encadrant, des inspecteur·trices·s du travail, des représentant·e·s aux prud'hommes, de la justice, etc.

Octroyer le statut de réfugiée pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes.

Interdire les déqualifications des violences sexuelles et refuser la médiation pénale en cas de violences sexuelles.

Abolir le principe de prescription pour les crimes à caractère sexuel.

Développer un plan de lutte contre le harcèlement de rue et dans les transports.

Mettre en œuvre une politique réelle de lutte contre les violences liées à la prostitution: suppression de toutes formes de répression à l'encontre des personnes prostituées, attribution de papiers à toutes les victimes de la traite et développement de véritables moyens financiers pour aider les femmes prostituées, avec des budgets suffisants, notamment pour financer les parcours de sortie du système prostitutionnel.

Reconnaître le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes.

Voter une loi contre le sexisme.

NOTRE CORPS NOUS APPARTIENT

AVORTEMENT, CONTRACEPTION

Arthaud

" Cette lutte doit se poursuivre contre ceux qui régulièrement tentent de remettre en cause le droit à l'avortement

" nous nous opposons aujourd'hui à ceux qui remettent en cause le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) "

Dupont-Aignan

Rien sur l'avortement

Favoriser les campagnes d'information sur la contraception réalisées par le Planning familial y compris auprès des jeunes au lycée.

Fillon

Rien

Oralement : abrogation du délit d'entrave numérique

Hamon

Nous augmenterons le nombre de CENTRES DE PLANIFICATION FAMILIALE et de structures pratiquant des interruptions volontaires de grossesse

Le Pen

Rien

Oralement : abrogation du délit d'entrave numérique

Macron

Contre toutes les attaques qu'il subit, nous défendrons le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Mélenchon

Constitutionnaliser la non-marchandisation du corps humain et le droit fondamental de disposer de soi en toutes circonstances : liberté de conscience, droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (...)

Poutou

L'avortement et la contraception libres, gratuits et accessibles, des centres IVG et des maternités partout sur le territoire pour répondre aux besoins, l'allongement du délai légal de l'IVG à 24 semaines.

ABROGATION DE LA LOI HPST

Arthaud

Rien

Dupont Aignan

Revoir l'organisation de l'hôpital public

Défendre l'hospitalisation privée

Infléchir la politique de santé publique afin que l'offre de soins spécifiques aux femmes (gynécologie, maternité, accès à l'IVG, fréquence des tests de dépistage et de contrôle...) soit correctement assurée

Fillon

Donner l'autonomie aux hôpitaux publics pour améliorer leur efficacité et les conditions de travail des personnels hospitaliers. Dans ce but, leur garantir des facilités de gestion en matière de statut des personnels, rémunération, temps de travail et marchés publics

Transformer les groupements hospitaliers de territoire (GHT) en groupements de santé de territoire (GST) pour les ouvrir au maximum aux cliniques privés et aux médecins libéraux et faciliter ainsi la coopération de tous les professionnels de santé au service des patients.

Hamon

Je lancerai POUR L'HÔPITAL un plan d'amélioration des conditions de travail et de recrutement, la rénovation des bâtiments vétustes, pour qu'ils soient plus fonctionnels et plus accueillants.

Lors du 1er débat sur TF1, remise en cause de la tarification à l'activité.

Le Pen

Maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière.

Macron

Nous diversifierons les modes de financement des établissements de santé, en réduisant la place de la tarification à l'activité (T2A) pour favoriser des financements liés à des objectifs précis et des missions de santé publique, aux parcours ou aux épisodes de soins, incluant le secteur médico-social.

Nous consacrerons 5 milliards d'euros de notre Plan d'investissement à la santé, notamment à la transformation de notre médecine de ville et de nos hôpitaux.

Mélenchon

Reconstruire le service public hospitalier, revenir sur la tarification à l'acte et les suppressions de lits et de personnels, et engager un plan pluriannuel de recrutement de médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs

Poutou

Abroger les contre-réformes qui détruisent l'hôpital et le transforment sur le modèle de l'entreprise capitaliste (réforme de la tarification hospitalière-T2A, loi Bachelot, loi Touraine).

GPA

Dupont Aignan

Garantir la filiation biologique père/mère et renforcer l'interdiction pénale de la GPA (Gestation pour autrui)

Abroger la circulaire Taubira sur la nationalité des enfants nés de GPA à l'étranger

Fillon

la gestation pour autrui (GPA, « mères porteuses ») restera interdite à tous et les sanctions pénales sur le recours ou la promotion de la GPA seront renforcées. Le gouvernement luttera contre les détournements de procédure par le biais de conventions signées avec les pays autorisant l'une ou l'autre de ces pratiques. Une action au niveau international sera par ailleurs menée en faveur de l'abolition de la GPA.

Le Pen

Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA.

Mélenchon

Établir la filiation par reconnaissance comme principe par défaut, reconnaître le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes, refuser la gestation pour autrui (GPA), faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'enfant en toutes circonstances

PMA

Fillon

La procréation médicalement assistée (PMA) restera interdite aux couples de femmes et aux femmes seules

Hamon

J'ouvrirai l'accès à la PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE aux femmes seules et aux couples de femmes.

Le Pen

Réserver la PMA comme réponse médicale aux problèmes de stérilité.

Macron

Ouverture de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes

Mélenchon

Établir la filiation par reconnaissance comme principe par défaut, reconnaître le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes, refuser la gestation pour autrui (GPA), faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'enfant en toutes circonstances

AUTONOMIE FINANCIERE

EGALITE SALARIALE

Arthaud

Bien des lois ont été votées pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mais rien n'est fait pour qu'elles soient appliquées. Le patronat sous-paie les femmes, car il s'appuie sur toutes les inégalités pour tirer les salaires et les conditions de travail vers le bas et diviser le monde du travail.

Dupont Aignan

Créer un label "F - H", permettant un allègement de cotisations pour les entreprises respectant l'égalité salariale.

Parvenir à l'égalité Femmes/Hommes au travail en cinq ans : Alléger les cotisations pour les entreprises respectant l'égalité salariale, puis instaurer progressivement un malus contre les mauvaises pratiques.

Hamon

Pour RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SALARIALES entre les femmes et les hommes, je renforcerai le contrôle et les sanctions contre les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en matière d'égalité, et je publierai la liste des entreprises concernées

Je mobiliserai les partenaires sociaux pour aboutir à DES ACCORDS REVALORISANT LES RÉMUNÉRATIONS des métiers majoritairement occupés par des femmes.

Création d'un corps de contrôle anti discriminations qui vérifiera régulièrement les pratiques des structures publiques et privées en matière de discrimination (d'égalité femmes-hommes, accessibilité pour les personnes handicapées, discriminations à l'embauche et plafond de verre, traitement inéquitable des clients ou usagers...

Le Pen

Mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme

Macron

Nous publierons les noms des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Nous testerons au hasard, et massivement, les entreprises pour vérifier qu'elles respectent bien la loi en la matière

Pour accélérer l'égalité professionnelle et salariale dans les grandes entreprises, le Défenseur des Droits aura pour mission de favoriser les opérations de contrôle aléatoires et imprévus à grande échelle sur les politiques salariales et de ressources humaines, et de rendre publics les résultats.

Mélenchon

Étendre à toutes les entreprises l'obligation d'adopter un plan ou un accord d'entreprise contre les inégalités de salaires et de carrière entre hommes et femmes, aujourd'hui limitée aux entreprises de plus de 50 salariés

Augmenter les sanctions financières et pénales contre les entreprises qui ne respectent pas cette égalité, pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'accès aux marchés publics

Revaloriser les métiers occupés majoritairement par des femmes (qualifications, grilles salariales...) et agir pour l'égal accès à toutes les formations et à tous les métiers

Poutou

L'égalité des salaires

LUTTE CONTRE LA PRECARITE, RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS**Dupont Aignan**

Exonérer de charges pendant 5 ans le recrutement en CDI d'un chômeur de longue durée – environ 1,2 million selon les chiffres de l'INSEE. (Coût estimé : 3 milliards d'€).

Hamon

J'encouragerai la négociation des partenaires sociaux, notamment sur les salaires, l'encadrement des contrats précaires, la reconnaissance des qualifications, l'amélioration des conditions de travail (pour tous)

Le Pen

Lutter contre la précarité professionnelle et sociale

Macron

Nous combattons la précarité en responsabilisant les employeurs.
Nous créerons un bonus-malus sur l'assurance-chômage. Les employeurs qui entretiennent la précarité en recourant exagérément aux contrats courts paieront plus de charges, ceux qui créent des emplois stables en paieront moins.

Mélenchon

Revaloriser les métiers occupés majoritairement par des femmes (qualifications, grilles salariales...) et agir pour l'égal accès à toutes les formations et à tous les métiers

Réaffirmer dans les faits le CDI comme norme du contrat de travail

Instaurer un quota maximum de contrats précaires dans les entreprises : pas plus de 10 % de contrats précaires dans les PME, pas plus de 5 % de contrats précaires dans les grandes entreprises

Lutter contre le temps partiel contraint qui touche 80 % des femmes

Titulariser tous les précaires des trois fonctions publiques

Poutou

La fin de la précarité

La fin des temps partiels imposés, des contrats précaires, du pseudo statut d'« auto-entrepreneur » : un CDI, un emploi statutaire pour toutes et tous.

Contre la misère et la précarité des jeunes : un pré-salaire d'autonomie financé par les cotisations patronales ; l'interdiction des contrats précaires et des stages obligatoires non rémunérés

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL**Fillon**

Mettre fin à la durée légale du travail à 35 heures et laisser chaque entreprise décider de son temps de travail par la négociation et la signature d'accords collectifs. L'accord collectif majoritaire s'imposera au contrat de travail. Les accords devront être « gagnant-gagnant » : aucun accord ne pourra se traduire par une réduction salariale, par rapport à la situation actuelle. Une durée de référence de 39 heures sera introduite pour le cas particulier des entreprises sans dispositions conventionnelles sur le temps de travail (nouvelle entreprise par exemple).

Hamon

Négociation d'une nouvelle loi pour encourager la réduction collective du temps de travail

Le Pen

Renégociation des 35h par branche professionnelle , maintien comme durée légale hebdomadaire

Mélenchon

Appliquer réellement et immédiatement les 35 heures :

- Majorer les heures supplémentaires (25 % pour les 4 premières et 50 % et plus au-delà)
- Revenir sur la flexibilisation, l'annualisation, l'intensification et les horaires fractionnés
- Revenir sur le forfait-jour et le limiter aux seuls cadres dirigeants
- Revenir sur les élargissements du travail du dimanche

Convoquer une conférence nationale sur le partage du temps de travail et l'impact du progrès technologique, favoriser le passage à la semaine de quatre jours pour aller vers les 32 heures et appliquer les 32 heures pour les salariés en travail de nuit et les métiers pénibles

Poutou

Le passage aux 32 heures sur quatre jours sans perte de salaire, avec les embauches correspondantes, et aux 30 heures pour les travaux pénibles.

ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL, MACRON, SECURISATION DE L'EMPLOI**Hamon**

Nous REMPLACERONS LA LOI TRAVAIL PAR UNE NOUVELLE LOI, qui, en concertation avec les partenaires sociaux, encouragera la poursuite de la réduction collective du temps de travail sur la base du volontariat et par la négociation, renforcera le compte pénibilité et le compte personnel d'activité, confortera le droit à la déconnexion, rétablira le principe de faveur

Le Pen

Abrogation

Mélenchon

Abroger la loi El Khomri
Revenir sur les élargissements du travail du dimanche

SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE, PLACES EN CRECHE**Arthaud**

Comme pour la dépendance, il faut un véritable service public de l'enfance.

Dupont Aignan

Augmenter de 20% le nombre de places en crèche (250 000 places)

Fillon

Garantir la liberté des familles dans le choix des modes d'accueil de la petite enfance. Les formules de garde souples seront privilégiées et les maisons d'assistantes maternelles seront développées ainsi que les micro-crèches.

Favoriser l'accès prioritaire aux crèches et aux logements sociaux pour les femmes isolées.

Créer une grande plate-forme d'échanges intergénérationnels pour venir en aide aux « mères isolées » dans leur quotidien. Cette initiative basée sur le renforcement du lien intergénérationnel permettra à des seniors de décharger ces dernières de certaines activités (garde d'enfants, aide aux devoirs...).

Simplifier la réglementation relative aux crèches et aux halte garderies, qui complique aujourd'hui la création de places et en augmente le coût. Inciter à la flexibilisation des horaires des structures de garde.

Hamon

Pour que les jeunes parents, notamment les mères isolées, puissent mener de front vie parentale et vie professionnelle, je créerai un SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE, avec 250 000 nouvelles places d'accueil à horaires adaptés en 5 ans

Le Pen

Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles.

Macron

Pour que les couples soient à égalité face aux modes de garde des enfants et empêcher les passe-droits, nous obligerons les communes à publier en ligne leurs critères d'attribution des places de crèche, puis à mettre en place systématiquement un système de cotation des demandes. Dans le même temps, nous soutiendrons l'effort massif de construction de places de crèche.

Mélenchon

Créer un service public de la petite enfance et ouvrir 500 000 places en crèche et modes de garde adaptés dans les cinq ans

SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Arthaud

Ce qu'il faut c'est un véritable service public d'accompagnement et d'aide à l'autonomie et que l'Etat arrête de se défausser en transférant les charges sur les collectivités territoriales ou sur les associations.

Dupont Aignan

Limiter le reste à charge des usagers et des familles et concevoir un plafond des dépenses

Fillon

Encourager le développement des formes innovantes de financement de l'aide à l'autonomie, par exemple en créant un label pour les contrats d'assurance dépendance assorti d'une incitation fiscale, pour encourager le développement de l'assurance sur la base du volontariat ; développer les fonds viagers mutualisés qui seraient chargés de sélectionner, investir et gérer les biens mis en viager ; et inciter au développement de l'épargne-autonomie.

Hamon

Pour DIMINUER LA FACTURE DES FAMILLES, je créerai une allocation unique « Bien Vivre en EHPAD » proportionnée aux moyens de chacun

Pour AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS, j'augmenterai le nombre d'aide-soignants en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à hauteur de 3 à 5 personnes par établissement.

Pour AIDER LES AIDANTS et les familles, je garantirai le droit au répit et créerai un panier de services publics « Bien Vivre » accessible pour tous à moins de 30 minutes : accueil de jour Alzheimer, EHPAD avec places accessibles, service de soins à domicile.

Le Pen

Créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité.

Mélenchon

Réduire le *reste à charge* de 500 euros par mois pour les personnes en établissement et augmenter de 50 % le montant de l'APA (aujourd'hui de 700 euros) pour les personnes restant à domicile, pour faire face en urgence aux frais engagés par les personnes concernées

Construire une prise en charge solidaire de la dépendance, financée par une mise à contribution des revenus immobiliers et des successions sur les gros patrimoines

Développer un réseau public de maisons de retraite avec des tarifs harmonisés et accessibles, créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans

Poutou

Une nouvelle branche de la Sécurité sociale devra couvrir la perte d'autonomie liée au handicap ou à l'âge, en assurant le financement d'un service public de la perte d'autonomie (en institution ou au domicile).

RETRAITE

Dupont Aignan

Permettre aux mères et aux pères de plus de 3 enfants ayant élevé leurs enfants jusqu'à leur majorité de partir à la retraite de manière anticipée selon un système à la carte. C'est une mesure de justice et de soutien de la natalité

FAMILLE

INDIVIDUALISATION DE L'IMPOT, QUOTIENT FAMILIAL, QUOTIENT CONJUGAL

Dupont Aignan

Revenir sur la double baisse du plafonnement du quotient familial et rétablir le plafond à 2 336€. Coût estimé : 1 milliard d'€

Rétablir la 1/2 part fiscale pour les veuves et s'opposer à toutes réformes allant dans le sens d'une diminution des pensions de réversion. Coût estimé : 1 milliard d'€

Fillon

Relever progressivement le plafond du quotient familial à 3000 € pour réduire l'impôt sur le revenu des familles.

Le Pen

Rehausser progressivement le plafond du quotient familial, rétablir la demi-part des veuves et veufs et la défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse.

Macron

Parce que l'impôt ne doit pas décourager le travail des femmes, nous créerons une option d'individualisation de l'impôt sur le revenu.

Mélenchon

Mettre fin au quotient conjugal, système patriarcal favorisant les inégalités salariales entre les femmes et les hommes

Remplacer l'injuste quotient familial fiscal actuel par un crédit d'impôt par enfant

CONGE MATERNITE

Arthaud

Je suis favorable à un allongement du congé maternité avec maintien intégral du salaire. Pour les mères qui souhaitent allaiter leur enfant, je suis favorable à développer les possibilités de le faire au travail et dans les lieux publics.

Dupont Aignan

Mettre en place un droit à la formation suite à un congé maternité ou congé parental pour faciliter les évolutions professionnelles.

Macron

Pour que les femmes soient à égalité face au congé maternité, nous créerons un congé de maternité unique garanti pour toutes les femmes quel que soit leur statut (salariée, entrepreneuse, intermittente, non-salariée, statut multiple, etc.) aligné sur le régime le plus avantageux.

CONGE PATERNITE

Hamon

Pour répondre à l'attente des jeunes parents et favoriser le partage des tâches parentales, j'allongerai le CONGÉ PATERNITÉ À SIX SEMAINES, dont 11 jours obligatoires

CONGE PARENTAL

Dupont Aignan

Mettre en place un droit à la formation suite à un congé maternité ou congé parental pour faciliter les évolutions professionnelles.

Fillon

Réintroduire la liberté dans le recours au congé parental.

Mélenchon

Favoriser des congés parentaux de durée identique entre les parents

PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES ET PARENTALES

Hamon

Pour répondre à l'attente des jeunes parents et favoriser le partage des tâches parentales, j'allongerai le CONGÉ PATERNITÉ À SIX SEMAINES, dont 11 jours obligatoires

ALLOCATIONS FAMILIALES

Dupont Aignan

Conditionner les allocations familiales à l'assiduité scolaire

Fillon

Rétablir l'universalité des allocations familiales pour rendre son efficacité à notre politique familiale.

Hamon

Nous ouvrirons le DROIT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES dès le premier enfant

Le Pen

Mettre en œuvre une vraie politique nataliste réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales et en maintenant leur indexation sur le coût de la vie.

Mélenchon

Verser une allocation familiale dès le premier enfant

LOI SUR LE MARIAGE POUR TOUTES ET TOUS

Fillon

Réécrire la loi Taubira, sans effet rétroactif et en concertation avec toutes les associations concernées, en posant la règle que l'adoption plénière sera réservée aux couples de sexe différent, la filiation n'ayant de sens qu'à l'égard d'un homme et d'une femme. Dans le cadre de la concertation avec toutes les parties prenantes, il faudra s'interroger plus globalement sur les évolutions nécessaires de notre droit de l'adoption.

Hamon

Pour assurer la reconnaissance de la filiation de tous les enfants, je créerai un STATUT DU BEAU-PARENT et j'élargirai les possibilités de reconnaissance en parenté d'un enfant

Le Pen

Suppression du mariage pour toutes et tous et remplacement par un PACS amélioré

HANDICAP

Hamon

Pour que les personnes en situation de handicap et leurs aidants aient accès à une vie sociale et citoyenne active, je ferai de l'ACCESSIBILITÉ un des principes de la 6 République.

Macron

Nous augmenterons de 100 euros par mois l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Le Pen

Revaloriser l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

Mélenchon

Augmenter l'allocation aux adultes handicapés (808 euros de base aujourd'hui) au niveau du smic pour les personnes en situation de handicap dans l'incapacité totale de travailler

Poutou

Le respect des quotas d'obligation d'emploi de 6 %, le maintien dans l'emploi des salariéEs du secteur ordinaire se retrouvant en invalidité.

Gratuité de tous les frais de santé et d'appareillage.

CONTEXTE GENERAL

LICENCIEMENTS

Arthaud

Les interdire

Mélenchon

Interdiction des licenciements boursiers

CHÔMAGE

Fillon

Dégressivité des allocations chômage

Macron

Suppression des allocations chômage payées par les salariés

REVENU D'EXISTENCE ET ALLOCATION D'AUTONOMIE

Hamon

Mise en place pour augmenter les revenus des actifs inférieurs à 2200 euros nets par mois

Mélenchon

Allocation d'autonomie pour les 18 25 ans sous condition de ressource

EMBAUCHES

Arthaud

Massive dans les services publics

Hamon

Création de 500 000 emplois dans l'ESS

Mélenchon

"Droit opposable à l'emploi" en faisant de l'État l'employeur en dernier ressort

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Arthaud

Répartition du travail entre tous

Fillon

Abrogation des 35 heures, liberté totale des entreprises pour négocier le temps de travail dans la limite de 48 heures hebdo

Passage à 39 heures des 3 fonctions publiques

Hamon

Négociation d'une nouvelle loi pour encourager la réduction collective du temps de travail

Le Pen

Renégociation des 35h par branche professionnelle , maintien comme durée légale hebdomadaire

AUGMENTATION DE SALAIRES

Arthaud

Pas inférieurs à 1800 euros nets par mois, augmentation de 300 €

Hamon

Augmentation du Smic et des minimas sociaux

Mélenchon

Échelle des salaires de 1 à 20 dans les entreprises

Augmentation immédiate du SMIC mensuel à 1326 €

AUGMENTATION DES RETRAITES ET MINIMAS SOCIAUX

Fillon

Augmenter les pensions de base de plus de 300€ annuels pour les petites retraites, c'est-à-dire les personnes ayant un montant global de pension moins de 1 000€

Hamon

Augmentation du Smic et des minimas sociaux

Le Pen

Revaloriser le minimum vieillesse (ASPA) partout en France, y compris Outre-mer, et le conditionner à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France, ce qui permettra également d'augmenter les très petites retraites.

Macron

Augmentation de 100 € par mois du minimum vieillesse.

AIDES SOCIALES

Fillon

Prestation sociale unique qui regrouperait toutes les aides sociales existantes. Lier le versement de l'allocation sociale unique à un engagement individuel à se former et à rechercher un emploi. En cas d'efforts insuffisants, l'allocation sera diminuée et suspendue en cas de récidive.

Le Pen

Lutter contre la délinquance des mineurs en responsabilisant les parents par la suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste.

BAISSE ET EXONERATION DE CHARGES

Dupont Aignan

Baisse des charges patronales pour 20 milliards d'euros en remplacement du CICE

Baisse de 30% des charges salariales sur la durée du quinquennat

Macron

Exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires

Conversion du CICE en baisse pérenne de 6 points des cotisations sociales employeur (jusqu'à 10 points au niveau du SMIC)

Baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3% à 25%

Prélèvement unique de 30% sur les revenus du capital

RETRAITE

Arthaud

A taux plein à 60 ans, 37,5 annuités. Pas inférieures à 1800€nets par mois.

Dupont Aignan

Maintien de l'âge de départ, et de la durée de cotisation aux niveaux actuels

Retraites par points pour nouveaux cotisants

Fin du gel des pensions

Fillon

Report de l'âge légal à 65 ans en 2022

Harmonisation des régimes du privé et du public avec calcul de la pension sur les 25 dernières années

Le Pen

Départ à 60 ans, 40 annuités

Macron

Suppression des régimes spéciaux, y compris celui des parlementaires

Mélenchon

Départ à 60 ans, retraite à taux plein, 40 annuités

SEUILS SOCIAUX

Dupont Aignan

Hausse de 50% des seuils sociaux pour les PME.

Le Pen

Pour favoriser l'embauche, réduire le nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés et fusionner les institutions représentatives du personnel entre 50 et 300 salariés (hors représentation syndicale) en une structure unique conservant les mêmes compétences.

SERVICES PUBLICS

Fillon

Suppression de 500 000 postes de fonctionnaires

Hamon

Instauration dans la loi d'une garantie service public

Le Pen

Garantir l'égal accès aux services publics (administrations, gendarmerie, eau, santé, transport, hôpitaux de proximité et maisons de santé...) sur tout le territoire et en particulier en milieu rural. La libéralisation du rail voulue par l'Union Européenne sera refusée. La Poste et la SNCF resteront des entreprises publiques.

Macron

Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022

IMMIGRATION

Arthaud

Liberté de circulation et d'installation pour tous les exploités

Accueil des migrants de façon digne et humaine

Régularisation de tous les sans papiers

Dupont Aignan

Suppression de l'AME

Durcissement des règles du regroupement familial

Fillon

Réduction de l'immigration légale au strict minimum. Quotas fixés par le Parlement

Conditions plus sévères pour le regroupement familial

Expulsion systématique des étrangers en situation irrégulière. Placement en rétention y compris pour les familles.

Fin de l'AME

Accès aux aides sociales conditionné à au moins 2 ans de résidence sur le sol français

Hamon

Expérimentation d'un récépissé pour lutter contre les contrôles au faciès.

Référendum sur l'extension du droit de vote des étrangers aux élections locales

Le Pen

Réduction du solde migratoire à 10 000 entrées légales par an

Suppression du droit du sol et fin de l'automaticité du regroupement et du rapprochement familial

Suppression de l'AME

Mise en place d'un délai de carence de 2 ans pour les enfants d'étranger en situation régulière avant de pouvoir bénéficier de la gratuité de l'enseignement

Mélenchon

Régularisation des travailleurs sans papiers

Instauration du récépissé de contrôle d'identité pour interdire le contrôle au faciès

Droit de vote aux élections locales pour les résidents étrangers

SYNDICATS

Fillon

Suppression du monopole syndical

Le Pen

Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats.

DIVERS

Le Pen

Rétablir l'égalité réelle et la méritocratie en refusant le principe de « discrimination positive ».